

PARIS (MPE-Média) – Un conflit né voici plusieurs semaines sur le commerce des terres rares entre quatre grands pays, l'Europe, les Etats-Unis et le Japon d'un côté, la Chine de l'autre, a été exposé à l'Organisation Mondiale du Commerce, a reconnu récemment le ministre chinois du commerce M. Miao Wei.

En effet, l'Europe, les Etats-Unis et le Japon ont déposé formellement mardi 13 mars à l'OMC une requête sur le plan des restrictions posées par la Chine à l'exportation de terres rares, d'une façon non conforme aux règles de l'office, précisent ces pays.

Le ministère chinois du commerce a accusé réception de ces doléances par un communiqué publié sur son site internet, indiquant que jusqu'ici, la Chine était restée en relation constante avec les pays en question concernant sa politique d'exportation de ressources naturelles, en répétant régulièrement que sa politique visait à protéger ces ressources et l'environnement afin de satisfaire aux conditions d'un développement durable.

Il n'y a donc en aucun cas lieu de penser que la Chine cherche à favoriser ses industries au détriment de celles des autres pays en contradiction avec ses propres échanges extérieurs, précise le communiqué ministériel.

Le ministre de l'industrie et des moyens d'information Miao Wei déclarait peu de temps avant à Chine Nouvelle que Pékin préparait sa défense, regrettant la décision de ces pays de déposer une plainte auprès de l'OMC.

17 éléments indispensables

La Chine déclare fournir près de 90% de la ressource globale en terres rares, 17 éléments minéraux indispensables pour une série de produits high-tech, les turbines d'éoliennes, les batteries de véhicules électriques et les missiles, mais que ses réserves ne représentent que le tiers des réserves mondiales en terres rares.

Terres rares: la Chine se défend

Écrit par Administrator

Mercredi, 14 Mars 2012 22:32 - Mis à jour Vendredi, 28 Octobre 2016 16:43

La Chine a donc suspendu l'émission de licences d'exploration et d'exploitation de mines de terres rares, imposé des caps de production et des quotas à l'exportation en lien avec des exigences environnementales plus fortes correspondant aux standards du genre.

Deux Universitaires réagissent

L'agence Chine Nouvelle cite un professeur d'affaires internationales déclarant que la plainte déposée par les Etats-Unis pouvait se comprendre, compte tenu de la reprise économique encore fragile en cours et avant une élection présidentielle dans l'année, notant que cet acte comportait aussi des significations politiques et économiques.

Un autre professeur du département finance de l'Université de Jiangxi a réagi en relevant que les coûts environnementaux n'avaient pas été inclus dans le mode de fixation des prix des commodités vendues par la Chine ces dernières années, ajoutant que la chaîne industrielle des terres rares devait prendre en compte la pression environnementale suscitée par une extraction excessive de ces produits.

Un précédent conflit avait eu lieu en 2009 à l'OMC entre les Etats-Unis, l'Union européenne et le Mexique et la Chine à propos des restrictions à l'exportation par Pékin de neuf matières premières minérales dont le zinc, le charbon à coke, le magnésium, avec pour conséquence de tirer les prix globaux de ces matières vers le haut et de bonnes retombées pour l'économie domestique chinoise.

Christophe Journet